

AU CŒUR DU VILLAGE – CAFÉS ASSOCIATIFS & BIEN VIEILLIR EN CENTRE-VAL DE LOIRE



CONTEXTE ET AMBITIONS

Dans de nombreuses communes rurales, la disparition des commerces de proximité fragilise l'accès aux services essentiels, réduit les occasions de rencontres et contribue à l'isolement social. **62% des communes ne disposent pas – ou plus – de commerces de proximité.** Ce recul des lieux du quotidien pèse sur la qualité de vie, le lien social et le sentiment d'appartenance au territoire (Conseil d'analyse économique, 2020).

Depuis 2019, 1000 cafés répond à la demande exprimée par **80% des habitant.e.s des zones rurales**, qui souhaitent voir un commerce multiservice renaître dans leur village.

En **Région Centre-Val de Loire**, ces enjeux sont d'autant plus structurants que le territoire se caractérise par une part importante de très petites communes : **les communes rurales de moins de 500 habitant.e.s représentent plus de 43% des communes rurales de la région.**

C'est pourquoi **1000 cafés lance cet Appel à Manifestation d'Intérêt en Centre-Val de Loire : pour donner aux communes et collectifs les moyens de créer un café associatif de village.** Reposant sur l'engagement bénévole, il peut s'implanter là où un modèle économique traditionnel serait fragile, tout en devenant un espace d'animations et de lien social intergénérationnel.

Ces espaces permettent de **rompre l'isolement, maintenir des habitudes de sociabilité, faciliter l'accès à de petits services du quotidien, créer des occasions de participation bénévole ou encore permettre aux personnes âgées de rester pleinement actrices de la vie locale.** L'objectif est donc de permettre à chacun de ces lieux de devenir un lieu utile "au bien vieillir" : un espace où l'on vient boire un café, accéder à des services, participer à une activité, rencontrer ses voisins ou s'impliquer dans la vie du village.

DESCRIPTION

Le présent AMI vise à sélectionner 15 communes rurales ou collectifs d'habitant.e.s de la Région Centre-Val de Loire pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure par 1000 cafés, pouvant aller jusqu'à 3 ans selon la maturité et les besoins du projet, permettant de :

- Créer ou consolider un café associatif de village ;
- Développer une offre de services de proximité utile aux habitant.e.s ;
- Mettre en place des animations régulières, accessibles, en favorisant la mixité intergénérationnelle, avec une attention particulière aux seniors.

Grâce au soutien d'AG2R Agirc-Arcco, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Banque des Territoires, le coût de l'accompagnement proposé par 1000 cafés sera pris en charge dans le cadre du programme. Une participation financière symbolique restera à la charge des communes ou porteur.se.s de projet lauréats, selon des modalités précisées lors de l'instruction.

LES AXES D'ACCOMPAGNEMENT DE 1000 CAFÉS

Le café associatif peut prendre différentes formes :

- modèle associatif 100% bénévole,
- modèle associatif avec salarié.e (gestion/coordination),
- modèle participatif (fonctionnement reposant sur la contribution des adhérents)

Ouvrir et pérenniser un café associatif en ruralité nécessite des compétences variées : structuration associative, organisation, gestion, mobilisation bénévole, offre, partenariats, programmation.

L'accompagnement 1000 cafés inclut notamment :

- Appui à la mobilisation citoyenne (réunions publiques, ateliers, outils de consultation)
- Aide à l'identification d'un collectif porteur et d'un référent
- Diagnostic partagé (besoins, usages, partenaires)
- Choix du modèle (bénévole/salarié.e/participatif), gouvernance, statuts, organisation
- Recommandations sur l'agencement du local et les équipements nécessaires
- Définition de l'offre : horaires, carte et prix, services, partenariats locaux, approvisionnement
- Plan d'action, rétroplanning, appui opérationnel avant ouverture
- Outillage et méthodes : bénévolat, communication, hygiène et réglementation, gestion quotidienne
- Appui à la programmation d'animations (intergénérationnelles, culture, ateliers)
- Intégration au réseau 1000 cafés : échanges, ressources, entraide, temps collectifs

QUI PEUT CANDIDATER ?

Communes rurales et/ou intercommunalités portant ou soutenant un projet sur leur territoire ; collectifs d'habitant.e.s, associations locales ou groupes-projets, dès lors qu'un dialogue est engagé (ou envisagé) avec la commune d'implantation.

Territoire concerné : Région Centre-Val de Loire

Communes cibles : communes rurales de moins de 3 500 habitant.e.s n'ayant pas ou plus de lieu de convivialité et souhaitant structurer un café associatif comme lieu de vie.

EN SAVOIR PLUS SUR 1000 CAFÉS

CANDIDATER EN CLIQUANT ICI

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures devront montrer :

- L'engagement de la collectivité et/ou une dynamique citoyenne réelle ;
- Un local identifié certifié aux normes, ou dont la mise aux normes est engagée ou faisable dans les prochains mois.
- Un calendrier réaliste d'ici la fin de l'accompagnement proposé.
- La volonté d'animer un lieu de vie : un projet de café associatif comme lieu ouvert à tous.tes, articulant :
 - Convivialité,
 - Services utiles (selon les besoins du territoire),
 - Animations et activités locales (culture, ateliers, rencontres, temps intergénérationnels).
- L'adéquation au besoin local (absence/fragilité d'un lieu de vie, utilité attendue)

Les lauréats s'engagent, pendant la durée de l'accompagnement, à :

- Désigner un.e référent.e (commune et/ou collectif) ;
- Participer activement aux temps de travail proposés (diagnostic, ateliers, points d'étape) ;
- Mettre en œuvre une démarche d'ouverture inclusive (publics variés, attention portée aux personnes isolées et aux seniors) ;
- Travailler la pérennité du lieu (organisation, bénévolat, partenariats, dynamique locale) ;
- Contribuer à la mise en réseau régionale (partage d'expériences, temps collectifs).

CALENDRIER DE L'AMI

- Ouverture de l'AMI : 30 juin 2026
- Clôture : 15 septembre 2026
- Comité de sélection : octobre 2026
- Démarrage prévisionnel des accompagnements : à partir de fin 2026, selon maturité des projets.

POURQUOI UN CAFÉ ASSOCIATIF ?

Un café associatif est un lieu de rencontres et de services porté par les habitant.e.s, qui permet de recréer une sociabilité régulière et d'organiser des animations accessibles à toutes et tous, particulièrement adapté aux communes peu densément peuplées.

“Ce que gagne la commune”

- Un lieu de vie structurant, facteur d'attractivité
- Une dynamique d'engagement citoyen
- Une offre de services de proximité réduisant les déplacements
- Une programmation d'animations qui renforce le lien social

“Les 15 lauréat.e.s bénéficieront...”

- d'un accompagnement sur mesure jusqu'à 3 ans
- d'outils et de méthodes éprouvés (gouvernance, bénévolat, offre, communication)
- d'une intégration au réseau 1000 cafés et d'actions de mise en réseau avec des pairs

CONTACT

1000 cafés – Équipe projet Centre-Val de Loire

contact@1000cafes.org

Site : <https://www.1000cafes.org/>



